



L'ATELIER MADE IN IKI

FICHE D'ADHÉSION Particulier / Famille 2024

NOM : _____ PRÉNOM : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE FIXE : _____ TELEPHONE PORTABLE : _____

COURRIEL : _____ @ _____

J'ACCEPTE de recevoir par courriel les convocations et diverses informations de l'association : OUI NON

TYPE ADHESION : PREMIERE ADHESION RENOUELEMENT

MONTANT DE L'ADHESION ANNUELLE (*) : valable pour l'année civile en cours (voir délibération réunion CA du 12/03/18 en bas)

- Individuelle (*adhérent entre 01/01/24 et 31/12/24*): 24.€
- Adhésion pour un foyer de 2 personnes : (+12€) 36 €
- Adhésion suppl. par personne dans un même foyer : 12€ par pers. suppl. =€
- Adhésion pour un jeune -16 ans ou étudiant* 12 €
- Complément éventuel si adhésion entre 01/09 et 31/12 2€/mois (*)€
- Don (un don peut-être fait en complément d'une adhésion)€

MONTANT TOTAL DU RÈGLEMENT : €

Si adhésion pour un foyer, lister les prénoms, noms et date de naissance de chaque membre

	LIEN DE PARENTÉ	NOM	PRÉNOM	MAIL	MOBILE	DATE NAISSANCE
1						
2						

MODE DE REGLEMENT (1) Chèque bancaire à l'ordre de « L'Atelier Made in iKi »(indiquez le **numéro** : _____)
 Espèces

DATE :

SIGNATURE :

DROIT À L'IMAGE (1) J'ACCEPTE JE N'ACCEPTE PAS
que des photos où j'apparais soient diffusées sur le site de l'association, réseaux sociaux et journaux.

ATTESTATION RESPONSABILITÉ CIVILE FOURNIE OUI NON

Nom de la personne habilitée du fablab qui a réceptionnée cette adhésion: _____

(*) *Extrait délibération du 12/03/18* : Concernant le renouvellement et les nouvelles adhésions, et afin d'en faciliter la gestion (**un seul appel à cotisation annuel pour tous à partir de 2019**), il a été décidé :

-**pour les nouveaux adhérents** : si adhésion avant septembre 2024, l'adhésion annuelle sera demandée. Si adhésion à partir du 01/09/24, une cotisation de 2 euros par mois jusqu'à décembre, plus la cotisation 2025.

-**pour les anciens adhérents** : au choix, soit au prorata des mois restants (au tarif de 2 € par mois), soit l'année entière.

(1) Cochez les cases correspondantes.